

RÉFORME E-INVOICING : CHAMPS COMPLÉMENTAIRES AUX DONNÉES OBLIGATOIRES

Cette fiche présente les **champs complémentaires requis par ENGIE** pour assurer le bon routage, le rapprochement et le traitement de vos factures électroniques, en plus des mentions obligatoires prévues par la réglementation.

Sur toutes les factures

Champ	Balise	Description	Informations complémentaires
Ligne d'adressage (adresse électronique de facturation)	BT-49	Identifiant de destination de la facture, au format SIREN ou SIREN_SUFFIXE.	Exemple : 542107651_BIENS_SERVICES_FRAIS_GENERAUX
Identifiant du vendeur	BT-29b BT-29b-1	SIREN ou SIRET de l'entité émettrice.	Scheme ID à renseigner pour les SIREN : 0002 Scheme ID à renseigner pour les SIRET : 0009. Doit correspondre à un tiers référencé.
Coordonnées bancaires	BG-16 BT-84	IBAN, identifiant du compte, nom de la banque.	Obligatoire en cas de règlement par virement. L'IBAN doit correspondre à celui enregistré dans le référentiel.
Devise de la facture	BT-5	Devise d'établissement de la facture.	
Motif d'exonération de TVA	BT-120 BT-121 (code)	Mention et code normalisé du motif d'exonération.	Obligatoire pour les taux à 0 % et l'autoliquidation.
Période de facturation de la ligne	BT-134 BT-135	Dates de début et de fin de la période facturée.	À renseigner pour les prestations récurrentes ou étalées dans le temps (abonnements, loyers, contrats de service).

Factures avec bon de commande

Pour les factures avec bons de commande, vous trouverez ci-dessous les informations requises à renseigner sur votre facture pour son bon traitement par ENGIE.

Champ	Balise	Description	Informations complémentaires
Numéro de bon de commande	BT-13	Numéro unique du bon de commande émis par le Groupe.	Obligatoire dès lors qu'un bon de commande vous a été transmis. Un seul numéro par facture.
Numéro de ligne de commande	BT-132	Numéro de poste de la ligne de commande, au niveau de chaque ligne de facture.	Obligatoire pour les commandes multilignes.

RÉFORME E-INVOICING : CHAMPS COMPLÉMENTAIRES AUX DONNÉES OBLIGATOIRES

Factures sans bon de commande

En l'absence de bon de commande, l'identification du demandeur interne est indispensable pour engager le circuit de validation.

Champ	Balise	Description	Informations complémentaires
Référence de l'acheteur ou Référence comptable de l'acheteur ou Note de facture	BT-10 ou BT-19 ou BT-22	Code Agence pour l'entité ENGIE ENERGIE SERVICES	Utiliser une de ces balises pour indiquer le code de l'agence facturée.

Avoirs

Champ	Balise	Description	Informations complémentaires
Numéro de la facture d'origine	BT-25	Référence de la facture annulée ou corrigée.	Obligatoire pour tout avoir. Sans cette référence, l'avoir ne peut être lettré.
Motif de l'avoir	BT-22	Raison de l'émission de l'avoir.	Obligatoire pour tout avoir.
Ligne d'adressage	BT-49	Identifiant de destination de l'avoir.	Identique à celle utilisée pour la facture d'origine.

Factures rectificatives

Champ	Balise	Description	Informations complémentaires
Numéro de la facture d'origine	BT-25	Référence de la facture corrigée.	Obligatoire pour toute facture rectificative. Sans cette référence, elle ne peut être lettrée.
Ligne d'adressage	BT-49	Identifiant de destination de l'avoir.	Identique à celle utilisée pour la facture d'origine.